## Impôt sur le revenu-Loi

ceux-là qu'on veut rattraper. On ne pourra pas les rattraper, monsieur le président, avant une couple d'années parce que ce sont des arrangements qui se font toujours de 18 à 36 mois d'avance. Et les congrès qu'on n'a pas eus cette année c'est en 1977 qu'ils ont été annulés, au printemps 1977, et en automne 1976. L'effet de stimulant qu'on escomptait avec notre réduction de taxe de 3 p. 100 sur l'ensemble de l'économie, sur l'ensemble des produits fabriqués au pays, naturellement, aurait eu un effet immédiat beaucoup plus important que cette détaxe sur les chambres d'hôtel.

Ensuite, monsieur le président, on détaxe les chaussures. Naturellement, tous les Canadiens, je pense bien, sont portés à vouloir retirer le meilleur salaire possible pour leurs services. Par contre, lorsqu'il s'agit d'acheter des produits qui se fabriquent chez nous, on préfère plutôt faire l'achat de produits de l'étranger et c'est ce qui se produit dans l'industrie de la chaussure, alors que 40 ou 50 p. 100 des chaussures vendues dans la province de Québec ne sont même pas fabriquées au Canada, mais à l'étranger, en Europe surtout.

Alors c'est un peu, monsieur le président, comme les fabricants d'appareils ménagers. Ceux-là ne sont pas favorisés par la réduction de la taxe provinciale de M. Parizeau. Ce sont ceux-là qui auraient dû être favorisés parce que c'est encore dans ce secteur que l'on a perdu le plus d'emplois, à cause des prix plus concurrentiels des produits qu'on importe de l'Europe et du Japon. Ce sont des emplois qui sont à être encouragés. C'est une industrie qui est à être encouragée, parce que c'est une industrie qui paie déjà bien ses ouvriers. Alors que le textile, c'est une industrie qui ne s'est pas, semble-t-il, renouvelée aussi bien, je ne veux pas dire toute l'industrie, car certains secteurs de cette industrie ne se sont pas renouvelés aussi rapidement, ne se sont pas automatisés aussi rapidement, et elle n'a pas réussi à suivre la courbe des salaires que l'industrie en général payait au Canada. Et c'est un secteur, monsieur le président, qu'on aurait dû favoriser plutôt que de favoriser une industrie comme la chaussure par exemple, dont un grand pourcentage des produits que l'on consomme n'est même pas produit dans la province de Québec.

La même chose s'applique pour tous les appareils ménagers, les laveuses, les sécheuses, les moquettes, monsieur le président, les tapis. On a une industrie de tapis dans ma circonscription et comme je le disais tantôt, les ouvriers de cette industrie sont carrément insultés de voir qu'on leur a refusé le loisir ou la chance de profiter de cette réduction de taxe. Et encore une fois, je me demande ce que le syndicat de cette industrie attend pour faire une démonstration ou une manifestation et exprimer son désaccord sur l'orientation que veut donner à l'économie le gouvernement de la province de Québec.

Je pense bien, monsieur le président, pour conclure, que c'est faux économiquement de penser qu'on peut relancer l'économie en favorisant une, deux, trois ou même quatre industries. Le ministère de l'Expansion économique régionale, lorsque le programme d'assistance financière à l'industrie a été développé, fait peu de cas des secteurs industriels et aide surtout certains secteurs géographiques du pays à se développer et c'est plutôt là, monsieur le président, qu'il aurait fallu que Québec s'oriente.

Si une proposition était à faire, si pour une raison quelconque on voulait favoriser l'industrie de la province de Québec, il aurait fallu faire une proposition, il aurait fallu commencer d'abord par réagir à la proposition de notre ministre des Finances et proposer que certaines dispositions du programme soient applicables dans certains secteurs de la province, plutôt que d'autres ou peut-être éliminer certaines parties de la province, certaines parties de la province de Québec, dis-je, l'exclure de ce programme, mais non pas, monsieur le président, faire une discrimination à l'endroit de certaines industries. Et c'est pour cette raison, monsieur le président, que moi, je le dis ici comme je le dirai ailleurs, et c'est ici qu'il faut le dire, j'appuie sans réserve les dispositions du budget qu'a présenté le ministre des Finances et j'espère que les media d'information vont jouer le rôle qu'ils doivent moralement jouer. Je m'adresse surtout à ceux de la province de Québec qui vont examiner la proposition du ministre des Finances, la proposition nationale, avant qu'il ne soit trop tard. Parce que, d'une part, on ne peut pas dire, monsieur le président, d'essayer de faire accroire à la population de la province de Québec qu'on parle de souveraineté-association, qu'on est ouvert à des propositions. Ah! faites-nous des offres, faitesnous des propositions, on est ouvert, et d'autre part se fermer à toutes propositions qui viennent du gouvernement fédéral... Ces gens-là ne semblent pas s'en rendre compte, ils perdent énormément de crédibilité et ne méritent que le mépris du monde des affaires de la province de Québec à l'égard d'une administration aussi maladroite et aussi malsaine pour l'économie de la province de Ouébec.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, est-ce que l'honorable député me permettrait de lui poser une question?

## M. Dupras: D'accord.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Je me demande si l'honorable député, qui est un bon ami, pourrait bien comparer la situation des contribuables du Québec avec la présente proposition du ministre des Finances et celle des contribuables de la province de l'Alberta. On dit même que le ministre des Finances disait qu'il avait fait certaines concessions en faveur de l'industrie pétrolière de la province de l'Alberta, pour l'avenir, peut-être cinq à huit ans. Maintenant, qu'est-ce que le contribuable de la province de l'Alberta va retirer en considérant qu'il faut traiter les contribuables plutôt de la même façon? C'est une nouvelle proposition que je vous demande, car le contribuable de la province de l'Alberta est nettement lésé en comparaison avec certains . . .

## L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre!

M. Dupras: Monsieur le président, c'est une question qui devient un discours. Je voudrais d'abord dire à mon ami, à mon collègue d'Edmonton-Ouest, que justement j'avais une note ici pour me rappeler de parler du programme de compensation du prix du pétrole de l'Alberta, et l'ouverture d'esprit du gouvernement de l'Alberta. Vous serez surpris, monsieur le président, mon collègue sera surpris de m'entendre dire l'admiration que je porte d'abord pour le gouvernement de l'Alberta et la population ayant accepté de contribuer à soulager la population de la province de Québec, je parle de la province de Québec parce que c'est celle-là qui est impliquée dans le programme de détaxe ou de réduction de taxe, en acceptant ce programme de compensation du prix du pétrole et cela a déjà valu aux habitants de la province de Québec trois milliards. Et